Concours : 180 secondes pour les droits de l'homme

publié le 14/09/2021 - mis à jour le 16/09/2021

Descriptif :

Concours s'adressant aux 4ème et 3ème de collège. Inscription jusqu'au 10 mars 2022.
Citoyenneté - Droits humains - EMC

Sommaire :

- Objectif du concours
- Participation
- Inscriptions

Le concours « 180 secondes pour les droits de l'homme » est organisé par Le Mémorial de Caen.

Objectif du concours

Les candidats doivent dénoncer une situation d'atteinte aux droits de l'homme, oralement et en 180 secondes. L'utilisation limitée d'accessoires ainsi qu'une mise en scène originale, théâtralisée, mimée, musicale ou sous forme de poème seront valorisées.

Participation

Le concours est ouvert à tous les **collégiens de 4ème et 3ème** de la France métropolitaine. Le concours est ouvert aux collégiens pratiquant la langue des signes.
Les candidats peuvent concourir seuls ou par équipe de deux candidats maximum.

Inscriptions

Les établissements doivent remplir la fiche de candidature « 180 secondes pour les droits de l'homme » téléchargeable en ligne.

Ce formulaire incluant *le lien YouTube de la vidéo* doit être retourné par mail à l'adresse : concours180secondes@memorial-caen.fr avant le **jeudi 10 mars 2022** (23h59 heure française).

Document joint

Réglement du concours "180 secondes pour les droits de l'homme" (PDF de 253 ko)

Edition 2022 - Concours proposé par le Mémorial du Caen

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.